

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 avril 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 40

présenté par

M. Charles de Courson, M. Castellani, M. Pupponi, M. Pancher, M. Acquaviva, M. Clément,
M. Colombani, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab, M. Falorni, M. Favennec
Becot, Mme Josso, M. François-Michel Lambert, M. Lassalle, M. Molac, Mme Pinel et
M. Philippe Vigier

ARTICLE LIMINAIRE

I. – A la deuxième ligne de la dernière colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« -2,0 »

le nombre :

« -2,2 ».

II. – En conséquence, à la troisième ligne de la dernière colonne du même tableau, substituer au nombre :

« -5,3 »

le nombre :

« -5,1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il nous paraît étonnant que le solde structurel présenté soit de -2,0 pour 2020. En effet, une partie des dépenses exceptionnelles ne disparaîtront pas en 2020 et la chute de 17 % en investissement impactera fortement la croissance potentielle. C’est pourquoi, nous proposons d’indiquer un solde structurel de - 2,2 et un en solde conjoncturel de - 5,1.

